

Profits des centrales thermiques privées

# L'imposition d'une taxe additionnelle évoquée

Le gouvernement compte forcer la main des producteurs privés d'électricité. Une taxe sur leurs profits n'est pas à écarter. En attendant une éventuelle renégociation de leurs contrats.

**P**artager les profits des centrales thermiques privées avec la population. C'est devenu la devise du gouvernement de l'Alliance sociale. Pour atteindre cet objectif, il explore plusieurs avenues. Conscient que la modification des contrats existants n'est pas une mince affaire, il n'écarte entre-temps pas la possibilité d'imposer une nouvelle taxe sur les centrales thermiques.

Cette idée est soutenue par un très fort courant au sein du gouvernement. D'ailleurs, le retour au pays du ministre des Finances, Rama Sithanan, est attendu avec impatience. Il lui sera demandé d'étudier les possibilités d'introduire une nouvelle taxe sur les producteurs privés d'énergie. Au dire d'un membre du Cabinet, cette taxe ciblera les profits : "Valeur du jour, c'est un moyen de prendre de l'argent avec les centrales thermiques pour partager avec les consommateurs. Cette taxe peut être versée au Central Electricity Board (CEB) pour qu'il puisse réviser à la baisse le tarif d'électricité des consommateurs." Un autre ministre a confié au Défi-Plus que le Premier ministre ne baissera pas les armes dans ce combat : "La mayonnaise ne fait que monter. Des associations civiles montent au créneau pour soutenir le Premier ministre. Maintenant qu'il est ouvertement soutenu, la population doit s'attendre à des résultats concrets. Coûte que coûte, Navin Ramgoolam



Le PM face aux dirigeants de la MSPA

va baisser les profits pour faire baisser le tarif d'électricité".

Déjà, cette semaine, Clency Bibi, vice-président de la CEB Staff Association (CEBSA), a fait une proposition semblable. Cependant, il a suggéré que les recettes de cette taxe soient consacrées aux recherches dans d'autres sources d'énergie et pour compenser le CEB pour le 'spinning reserve' et le remboursement des prêts. Il propose aussi qu'une taxe d'interconnexion soit introduite "car les centrales privées utilisent le réseau du CEB". Clency Bibi va aussi loin que de réclamer

que cette taxe soit imposée avec effet rétroactif.

Les profits des centrales thermiques privées reviendront au-devant de la scène. D'une part, le CEB a fait une demande auprès du Registrar of Companies pour avoir tous les bilans financiers de toutes les centrales. Entre-temps, des hauts cadres du ministère des Services publics ont fait leurs propres compilations. Celles-ci seront utilisées pour carburer la campagne contre "les gros profits" des centrales thermiques.

L'artillerie lourde sera lancée contre la

Centrale Thermique de Belle Vue (CTBV), qui est présentée dans un document dudit ministère comme une "moneymaking machine". Ce document l'identifie comme "the IPP which generates the highest average profit per MW". Son taux de profitabilité est tellement élevé "that it dwarfs all other IPPs in terms of profitability". Entre 2000 et 2006, la CTBV a réalisé des profits s'élevant à Rs 1,5 milliard. Durant cette même période, le CEB lui a acheté de l'électricité pour la somme de Rs 5 milliards.

Eshan Dinally

## Réunion de la dernière chance entre PM-MSPA lundi

**A**vant son départ pour l'Ouganda, mardi, le Premier ministre, Navin Ramgoolam, recevra une délégation de la Mauritius Sugar Producers' Association (MSPA). Cette rencontre a été rendue possible grâce à des intermédiaires. Ces derniers ont donné au Premier ministre une indication des concessions que la MSPA est prête à faire.

Cependant, lundi, la MSPA avait déploré la prise de position du Premier ministre lors d'une fête de la Voix de Hindu. Navin Ramgoolam avait vertement critiqué leurs propositions : "Il n'est pas vrai de dire que les sucriers ont offert 2 000 arpents de terre au gouvernement. C'est un amalgame de chiffres. Il y a d'autres demandes qui ont été faites et qui sont assorties de conditions déraisonnables".

La MSPA maintient, elle, que ses propositions sont raisonnables : "La MSPA a comme priorité la réussite de la réforme de l'industrie sucrière et considère que son offre contient tous les ingrédients pour répondre aux aspirations des autorités. La MSPA est satisfaite que cette proposition est juste et équitable et, qu'après discussions, elle devrait permettre

d'enclencher la réforme dans les meilleurs délais. De ce fait, elle considère que tout retard dans la mise en œuvre de la réforme ne saurait lui être attribué".

Sur la question des terres, la MSPA précise avoir proposé que l'ensemble des producteurs sucriers transfère 2 000 arpents, dont une contribution de 1 500 arpents à l'Empowerment Programme pour des besoins sociaux et un deuxième transfert de 500 arpents au gouvernement à des conditions à être agréées mutuellement.

### Production énergétique

Au chapitre de la production énergétique, le seul objectif de la MSPA est que ce sujet ne soit pas un frein à la mise en place de 'clusters', identifiés comme éléments clés pour assurer le futur de toute la filière canne. Sur la question de participation des autres 'stakeholders' au capital des raffineries, distilleries et producteurs d'électricité, la MSPA a fait une proposition pour que ces 'stakeholders' puissent, dans leur ensemble, souscrire à 30 % de l'actionnariat, hormis la part de tout invest-

isseur stratégique. "Ceci représente en moyenne une augmentation de 50 % de leur part actuelle", indique-t-elle.

Selon son entourage, Navin Ramgoolam n'a pas l'intention de mettre de l'eau dans son vin : "Il restera intransigeant. Il ne peut pas reculer après la vague de soutien en sa faveur". Tout prête à croire que le Premier ministre ne sera satisfait qu'après que les producteurs privés d'électricité acceptent de renégocier leurs contrats avec le CEB. Déjà, les usiniers ont accepté de céder des terres et d'ouvrir leurs compagnies à l'actionnariat. "La petite nuance dans l'offre des terrains par les usiniers aurait pu être réglée autour d'une table. Si le Premier ministre a raidi la corde, c'est qu'il veut contraindre les usiniers à accepter toutes ses conditions. Valeur du jour, la plus importante condition n'est autre que la renégociation des contrats", précise notre interlocuteur.

Tout indique que la réunion de lundi sera une répétition de la dernière. Le Premier ministre pourrait nommer des sous-comités pour finaliser certains détails pour qu'un accord puisse être trouvé à son retour.

## Les contrats des IPP Possible amendement de la loi

La révision des contrats existants reste à l'agenda du gouvernement. Il compte arracher un accord à l'amiable avec les producteurs privés d'électricité. Le cas échéant, des amendements seront apportés à la loi pour permettre cette révision. Une telle proposition a été faite, selon le document du ministère des Services publics, par le cabinet d'avocats Cameron Mc Kenna : "Cameron Mc Kenna advised that the contract be renegotiated following a change in law as this is the only opportunity which will compel CTBV to come back to the negotiating table". Par ailleurs, les ministres ayant une formation légale ont eu pour mission d'analyser tous les cas à travers le monde où des contrats dits en béton ont été modifiés. Pour Jack Bizlall, il n'y a que deux options. Soit le CEB détienne des parts dans le capital des centrales thermiques sans acheter d'actions. Soit le gouvernement les nationalise.